

## COMPTE-RENDU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

22 mars 2018 - Salle des fêtes de Montjoie

**Présents** : Henri ANDRIEU, Daniel ARTAUD, Nathalie AURIAC, Alain BARI, Simon BAVARD, Roland BERNIE, Josiane BERTHOUMIEUX, Marie-Léone BLAIN, Frédéric BONNEL, Christiane BONTE, Jean BOUSSION, Laurent BOUTET, Monique BOUTONNIER, Ginette BUSCA, Gérard CAMBUS, René CLASTRES, Michèle COLIN, Raymond COUMES, Charles DAFFIS, Armindo DA SILVA, Etienne DEDIEU, Jean-Claude DEDIEU, Jean-Michel DEDIEU, Jean-Claude DEGA, Rémy DEMOIZOIN, Gilbert DE SACRAMENTO, André DESCOINS, Antoine DUBURCQ, Claude DUPUY, Jean-Marc DURAN, Jean-Louis EYCHENNE, Pierre EYCHENNE, Gabriel FAURE, Jocelyne FERT, Aimé GALEY, Patrick GALY, Bernard GONDRAN, Lucien GRANIER, Georges HISPA, Michel ICART, Germain JOLIBERT, Patrick LAFFONT, Alain LEVI, Denis LOURDE, Jeanine MERIC, Jean-Jacques MERIC, Catherine MERIOT, Alain METGE, Richard MEYNARD, Alex MIROUSE, Noëlle MORALES, Nadine NENY, Geneviève OSMOND, Alain PONS, Gérard PONS, Denis PUECH, Claude PUJOL, René PUJOL, Fatima RAFAI, André ROUCH, Robert ROUDIL, Gérald ROVIRA, Marc-Henri SEUBE, Gilles SOULA, Marie-Christine SOULA, Roland TEYCHENNE, Robert THIRION, Patrick TIMBART, Alain TORTET, Elisabeth TOTARO, Gérard TOUGNE, Rémy TOULZA, Thierry TOURNE, Alain TOUZET, François VELTER, André VIDAL, Christiane VIGNAU, Jean-Noël VIGNEAU, Marc WOIRY.

**Procuration** : Geneviève AMARDEILH à Pierre EYCHENNE, Magalie BERNERE à Alain BARI, Nejma BEUSTE à Alex MIROUSE, Christian CARRERE à Michel ICART, Eric COUZINET à Daniel ARTAUD, Gérard DUBUC à Nadine NENY, Léo GARCIA à André VIDAL, Oscar GIROTTO à Marc-Henri SEUBE, Aline LONG TORRELL à Marie-Léone BLAIN, Maryse PERIGAUD à Jocelyne FERT, Evelyne ROLAIN-PUIGCEVER à Nathalie AURIAC, Alain SERVAT à Patrick TIMBART, Christine TEQUI à Fatima RAFAI.

**Excusés** : Geneviève AMARDEILH, Magalie BERNERE, Nejma BEUSTE, Jean BOISVERT, Gaëlle BONNEAU, Christian CARRERE, Monique CHARLES, Eric COUZINET, Gérard DUBUC, Léo GARCIA, Oscar GIROTTO, Pierrette LAPEYRE, Aline LONG TORRELL, Maryse PERIGAUD, Evelyne ROLAIN-PUIGCEVER, Alain SERVAT, Christine TEQUI.

**Absents** : Alain BOURGEON, Alain CAU, Emmanuel CECILE, Nadège COMBET, Patricia DANDURAND, Sylvie DOMENC, Jean DOUSSAIN, Carole DURAN-FILLOLA, Jean-Paul FALGUIE, Léon-Pierre GALY-GASPARROU, Aline GENGE, Yvan GROS, Bernard LAMARY, François MURILLO, Yvon OCHANDORENA, Elisabeth ORTET, Francis PUJOL, Jacques RENOUD, Francis RESPAUD, Thierry RESPAUD, Christian ROUCH, Yves SUTRA, Eric TORTECH, Patrick TURLAN.

**Secrétaire de séance : Denis PUECH**

La séance est ouverte par M. le Président Jean-Noël VIGNEAU à 18h20.

Madame Marie-Christine Claustre, Directrice Générale des Services, présente aux membres du Conseil Mesdames Muriel Gressier, Directrice des Ressources Humaines qui a pris ses fonctions le 8 janvier dernier et Elsa Rumeau, Responsable Juridique, en poste depuis le 1<sup>er</sup> mars 2018 aux membres du Conseil qui leur souhaitent la bienvenue.

**Approbation du procès-verbal du Conseil Communautaire du 25 janvier 2018**

M. Le Président propose de passer au vote

**Votes pour : 91**

**Votes contre 0**

**Abstention 1**

### **Approbation du procès-verbal du Conseil Communautaire du 6 février 2018**

M. Le Président propose de passer au vote

**Votes pour : 91**

**Votes contre 0**

**Abstention 0**

### **Décisions du Bureau communautaire**

Les décisions prises en Bureaux communautaires des 1<sup>er</sup> février, 15 février, 1<sup>er</sup> Mars et 8 mars 2018 ont été portées à la connaissance de l'ensemble des élus communautaires.

Monsieur le Président demande à l'assemblée s'il y a des questions par rapport à ces décisions.

## **1) DOSSIERS SOUMIS A DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

### **Finances**

#### **a) Débat d'orientation budgétaire (DOB)**

M. Michel Icart, Président de la commission Finances, introduit le DOB, débat obligatoire pour la CCCP qui doit présenter un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés, la structure et la gestion de la dette. Le Conseil doit prendre acte de la tenue du DOB par une délibération qui doit faire l'objet d'un vote.

Il précise que ce rapport va être présenté par M. Thomas Peccia-Galletto du bureau d'étude Ressources Consultants Finances.

#### **Analyse de l'exercice 2017 :**

- **Réduction de l'excédent brut courant** du fait de la diminution des produits courants (- 2,6% par rapport à 2016) dans un contexte de stabilité des charges courantes (- 0,4%).
- **Dégradation continue de l'épargne nette** depuis 2012 (1 216 K€) due à une dégradation structurelle du fonctionnement courant et une croissance de l'annuité de dette tenant à l'effort d'investissement réalisé par les 8 communautés de communes historiques. En 2017, l'épargne nette s'élève à – 518 K€.
- **11 budgets annexes** seront intégrés au budget général en 2018 qui présente un déficit d'épargne nette d'environ 300 K€.

#### **➤ Evolution des ressources communautaires sur 2018**

- **Forte croissance de la base Taxe d'Habitation (TH)** du fait de l'institution de la politique d'abattement communautaire. Hypothèse d'une base de TH de 43 693K€.
- **Evolution des bases du Foncier Bâti et non Bâti (FB) (FNB)** d'environ 1,012%
- **Le produit des contributions directes** serait compris entre 14,4 M€ et 14,8M€
- **La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)** s'élèvera à 1,7M€ contre 1,2M€) avec un CIF bas de 36,71% (moyenne nationale appliquée l'année

suivant le passage en FPU) alors que le CIF de la CCCP est de 51,43% et une garantie en forte diminution par rapport à 2017 (- 1 M€). La DGF bonifiée est de 400 K€.

- **Le Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal (FPIC)** serait stabilisé à 1,1 M€ mais la part communale augmenterait par rapport à la part intercommunale du fait de la prise en compte dans le calcul du CIF moyen national et non du CIF de la CCCP. La CCCP pourra faire le choix de varier la part revenant aux communes, par un vote dérogatoire, tout en maintenant **Le cadrage financier prospectif 2018-2022**

Le cabinet RCF fait une hypothèse de croissance des produits de fonctionnement courant de 2,6% avec le transfert de ressources résultant du passage en FPU, de la réintégration des budgets annexes dans le budget général.

➤ **Le plan d'extinction de la dette au 1<sup>er</sup> janvier 2018**

L'encours de la dette est de 14,482 M€ au 1<sup>er</sup>/01/18 dont 1,65 M€ d'encours de prêt relais qui sera remboursé en 2018 concernant le centre aquatique.

L'emprunt de substitution de la CCCP représenterait environ 2 M€ entre 2018 et 2020 et de 1 M€ entre 2021 et 2025.

➤ **Scénario prospectif**

**Scénario n°1** avec un développement des charges courantes de 3 %, 5 M€ de dépenses d'investissement, 48 % de subventions sur les investissements, taux d'emprunt de 2 à 3,5 % et un excédent de clôture de 500 K€ ; les charges de fonctionnement sont trop élevées pour stabiliser l'excédent brut courant, la trajectoire est non viable.

**Scénario n°2** avec une augmentation de charges de 2 %, 3 M€ de dépenses d'équipement, des taux d'imposition stables, la contrainte d'une dette jeune, la trajectoire ne serait pas tenable.

**Scénario n°3** avec une augmentation des charges de fonctionnement de 0,5 %, 5M€ de dépenses d'investissement, des subventions à hauteurs de 48 % des dépenses d'équipement et des taux de 2 à 3 %, avec l'hypothèse d'un FPIC dérogatoire stabilisant l'enveloppe des communes, est viable et sera proposé aux délégués communautaires lors du vote du budget.

En effet, le FPIC devant rester stable, sa répartition entre les communes et la communauté de communes est fixée en première année de FPU à 36 % pour la CCCP et 64 % pour les communes, sauf décision dérogatoire.

M. Le Président propose de passer au vote

**Vote pour : 92      Vote contre : 0      Abstentions : 0**

**b) Compensation de la perte financière des communes consécutive à la suppression des contingents communaux d'aide sociale**

M. Michel Icart, Président de la commission Finances, présente le rapport. Il convient de modifier la délibération n°BUR-2017-86 qui comportait des erreurs d'inversion dans le versement du contingent sur trois communes, Durban sur Arize, La Bastide de Sérou et Esplas de Sérou.

M. Le Président propose de passer au vote

**Vote pour : 92      Vote contre : 0      Abstentions : 0**

### c) Dotation d'équipement des territoires ruraux : modifications

M. Michel Icart présente le rapport. Le plan de financement concernant l'acquisition d'une polybenne sur le service ordures ménagères doit être modifié comme suit :

Montant prévisionnel : 183 900 € HT

**Montant de DETR 2018 demandé (16,31%) : 30 000 €**

Conseil Départemental (9,95%) : 18 300 €

Total aides publiques (26,26%) : 48 300 €

Autofinancement (73,74%) : 135 600 €

M. Le Président propose de passer au vote

**Vote pour : 92      Vote contre : 0      Abstentions : 0**

Départ de Messieurs Laurent Boutet et Gérard Rovira.

### d) Fonds départemental d'action locale 2018

M. Michel Icart présente le rapport.

voirie intercommunale d'accès au Lac de Mondély

Montrant prévisionnel : 188 187,50 € HT

DETR 2018 sollicitée : 56 456,25 € (30%)

**FDAL : 37 637,50 € (20%)**

Autofinancement : 94 093,75 €

réfection de l'ancien magasin général de la papèterie de Lédar

Montrant prévisionnel : 105 000 € HT

DETR 2018 sollicitée : 52 500 € (50%)

**FDAL : 31 500 € (30%)**

Autofinancement : 21 000 €

M. Le Président propose de passer au vote

**Vote pour : 89      Vote contre : 0      Abstentions : 1**

Départ de Messieurs Raymond Coumes, Jean-Marc Duran, Claude Dupuy, Thierry Tourné, Richard Meynard, Denis Lourde et Lucien Granier.

### e) Délibération autorisant le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2018 de l'Eau et de l'Assainissement collectif

M. le Président présente le rapport. Bien que le syndicat des eaux du Couserans ait voté son budget en décembre avant son intégration au sein de la CCCP, l'Etat demande à ce que le budget soit revoté. Il convient de délibérer pour autoriser le règlement de dépenses d'investissement avant le vote du budget le 5 avril prochain.

M. Le Président propose de passer au vote

**Vote pour : 82      Vote contre : 0      Abstentions : 1**

M. Jean BouSSION présente des éléments du débat d'orientation budgétaire du Syndicat des Eaux du Couserans (SEC) qui s'était tenu le 8 décembre 2017.

Départ de Messieurs Armindo Da Silva et Georges Hispa.

## **Ressources Humaines**

### **a) Modalités d'orientation d'astreintes d'exploitation**

M. Jean BouSSION présente le rapport. Il informe que les services gérant l'accueil des gens du voyage et le maintien en fonctionnement des équipements du centre aquatique ont besoin de recourir à des personnels en dehors de leur temps de travail afin de maintenir la continuité du service public et d'assurer le bon fonctionnement d'équipements techniques nécessitant surveillance et intervention le cas échéant.

M. Le Président propose de passer au vote

**Vote pour : 81      Vote contre : 0      Abstentions : 0**

Départ de Mme Noëlle Moralles.

### **b) Détermination des critères d'évaluation de la valeur professionnelle de l'agent dans le cadre de l'entretien professionnel**

M. Jean BouSSION présente le rapport. Il précise que le comité technique du 7 février a rendu un avis favorable sur l'ensemble des critères présentés.

M. Le Président propose de passer au vote

**Vote pour : 78      Vote contre : 0      Abstentions : 2**

### **c) Attribution du régime indemnitaire**

M. Jean BouSSION présente le rapport. Il convient de statuer sur les régimes indemnitaires de la Directrice des Ressources Humaines et de la Responsable des Affaires Juridiques, au regard des responsabilités qui leur sont ou seront confiées. Le CT s'est prononcé favorablement le 27 février 2018.

M. Le Président propose de passer au vote

**Vote pour : 80      Vote contre : 0      Abstentions : 0**

Départ de Monsieur Charles Daffis

### **d) Tableau des emplois**

M. Jean BouSSION présente le rapport. Au 22 mars 2018, la CCCP compte 362 emplois dont 100 emplois non permanents (saisonniers, contrat à durée déterminée...) avec 10,42 ETP (équivalent temps plein) créations d'emplois et 8,11 ETP suppressions d'emplois.

M. Le Président propose de passer au vote

**Vote pour : 79      Vote contre : 0      Abstentions : 0**

## **Développement durable**

### **a) Désignation de délégués au SMDEA**

Le Président présente le rapport. Il précise que la mise en œuvre du dispositif de représentation-substitution pour le SMDEA appelle les délégués communautaires à désigner 47 délégués. Les modalités de désignation des délégués n'exigent pas une élection. M. le Président propose, avec l'accord des membres du bureau réunis le 8 mars 2018, de reconduire, pour représenter la CCCP au sein du SMDEA, les délégués désignés par les communes avant le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

M. Le Président propose de passer au vote

**Vote pour : 77      Vote contre : 0      Abstentions : 2**

## **Culture**

### **a) Equipement culturel de centralité : définition et pré programme**

M. Denis Puech présente le rapport. Le projet d'étude va étudier la possibilité de doter le territoire d'un équipement de centralité dédié à la culture. Il s'agit d'un projet ancien qui avait été couplé au projet de la piscine couverte. Cet équipement recevra des spectacles vivants, des salles de répétitions, des salles de pratique. L'étude précisera le type de salles, le nombre de places ainsi que l'implantation la plus favorable. La CCCP a le plein soutien de l'Etat, de la DRAC Occitanie et du Département à qui les membres de la commission ont présenté le projet.

Le lieu d'implantation est à déterminer sachant qu'il paraît évident que l'infrastructure devra être installée sur la commune de Saint-Girons. M. le Maire de Saint-Girons a accepté l'accueil de cet équipement et a communiqué deux lieux qui pourraient être étudiés : l'ancienne piscine et un terrain situé sur la partie Est du Foirail.

Il rappelle que le projet de doter le Couserans d'un équipement culturel a été inscrit dans le Projet de Territoire 2016 – 2026 ainsi que dans le Contrat de Ruralité Couserans 2017-2020. L'objectif de l'étude, définition et de programmation d'un équipement culturel, est de vérifier sa faisabilité et de bien dimensionner et évaluer le projet.

Le montant prévisionnel de l'étude est évalué à 40 000 €.

Le plan de financement pourrait être le suivant :

|                           |      |               |
|---------------------------|------|---------------|
| – Etat (FNADT – Massif) : | 50 % | soit 20 000 € |
| – Département :           | 20 % | soit 8 000 €  |
| – Autofinancement :       | 30 % | soit 12 000 € |

M. Le Président propose de passer au vote

**Vote pour : 79      Vote contre : 0      Abstentions : 0**

## **Economie**

### **a) Signature d'un bail emphytéotique d'un terrain nu à Lédar à Saint-Girons pour la construction d'une centrale photovoltaïque au sol**

M. le Président présente le rapport. Il rappelle que la CCCP s'est engagée dans un Plan Climat Air Energie (PCAET) et conformément à son projet de territoire 2016-2026 et à ses objectifs de devenir Territoire à Energie positive à l'horizon 2050, la CCCP propose de valoriser le site de Lédar à travers une activité basée sur la production d'électricité à partir de l'énergie solaire pour une économie décarbonée. Cette activité, portée par une société que nous vous proposons de retenir, permettra une rentrée supplémentaire de ressources. Le site de Lédar est équipé d'un transformateur pour recevoir cette production d'électricité. Une pratique agricole de type élevage ovin pourra perdurer sous les panneaux. Un cahier des charges a été travaillé en commission et en bureau.

Il apparaît que l'offre groupée QUADRAN-Groupe Direct Energie / TOTAL ressort en première position du classement final, avec une note égale à 9.50 /10 en apportant :

- Le meilleur loyer fixe (donc garanti) sur la plus grande surface hors aléa fort, soit 85 000 € par an sur 10 hectares loués avec l'assurance d'achat de l'électricité produite ;
- Les plus fortes garanties de solidité financière et de bonne fin de construction de l'installation photovoltaïque ;
- Les délais de construction les plus courts, offre de livraison en 2020.
- Une entrée au capital pour droit de regard
- La fabrication des panneaux est faite à Toulouse

Cette proposition de loyer s'entend, sans compter les retombées fiscales évaluées autour de

M. le Président propose de passer au vote s'il n'y a plus de question.

**Vote pour : 69      Vote contre : 0      Abstentions : 10**

Départ de Monsieur Jean-Claude Dedieu

## **Administration**

### **Validation de la définition et de la composition des commissions**

M. le Président présente le rapport. Il indique que suite à l'intégration du Service des Eaux au 1<sup>er</sup> janvier 2018 à la communauté de communes Couserans-Pyrénées, les compétences eau et assainissement doivent être intégrées à la commission développement durable B.

M. le Président fait part des modifications qui doivent être effectuées suite à des suppressions pour cause de démissions ou à des demandes d'intégration :

- DENAT-PINCE Marie-Christine suite à sa démission du conseil municipal de Saint-Girons doit être retirée des commissions Aménagement du territoire, Développement Durable B, Développement Economique
- GALY Patrick doit être rajouté à la commission travaux
- RIVAL Laetitia doit être retirée des commissions Communication et Education suite à sa démission du Conseil municipal de Soulan
- SUTRA Yves doit être rajouté à la commission travaux (DEL-2017-161)
- VIDAL Soizic doit être rajoutée à la commission Education (DEL-2018-009)

M. Le Président propose de passer au vote

**Vote pour : 78      Vote contre : 0      Abstentions : 0**

### **3) Questions Diverses**

Mme Christiane Vignau demande si les ordres du jour ne pourraient pas être plus courts quitte à réunir le conseil communautaire plus souvent.

M. le Président rappelle aux délégués qu'il ira rencontrer tous les conseillers municipaux sur les territoires les 26 (Caumont), 27 (Castillon) et 28 (Soueix-Rogalle et Lescure) mars accompagné des vice-présidents pour leur présenter les orientations budgétaires et les compétences en cours d'étude.

**Séance levée par le Président à 11 H**